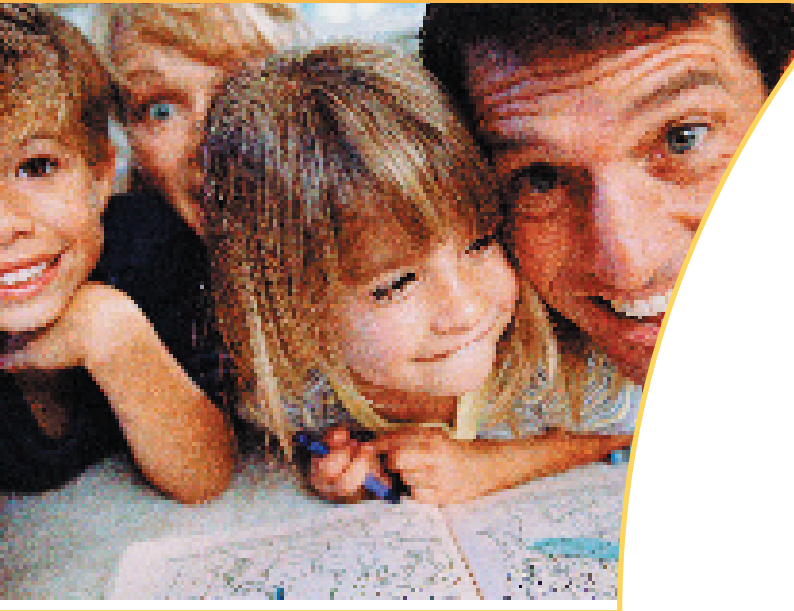


P R É V O Y A N C E

Santé



Balinéa *Santé* 2006

Toutes Cibles

La complémentaire santé de toutes les attentes

Vos Garanties - 2006

- 7 niveaux de garanties + renfort optique et dentaire + forfait médecine naturelle
- Tiers payant étendu
- Aucun questionnaire médical
- Garantie viagère immédiate

Société Mutuelle
Mieux-Être

Contrat assuré par la SMME, mutuelle
inscrite au registre de la mutualité
(RNM) sous le n° 775 659 907
et adhérente à la FNMF


**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**




april
assurances

Des garanties adaptées à tous les besoins de la famille

Des garanties adaptées aux besoins de chacun

Que l'on soit étudiant, actif ou à la retraite, nos besoins en soins de santé sont différents. C'est pourquoi nous vous proposons **7 niveaux progressifs**, qui vous permettront de choisir les garanties les plus appropriées à vos besoins.

Pour compléter ces remboursements de base, vous pouvez choisir un renfort Optique et



Dentaire ainsi qu'un renfort Médecine Naturelle comprenant un bilan diététique et un bilan allergique.

Votre complémentaire vous rembourse **des soins coûteux et nécessaires que la Sécurité sociale n'indemnise pas**.

Ainsi, nous prenons en charge les soins dentaires non remboursés (parodontologie et implants), mais également la consultation annuelle des licenciés sportifs.

Une couverture immédiate, sans questionnaire médical !

Quel que soit votre état de santé, votre adhésion est acceptée sans questionnaire médical. Vous bénéficierez également de la **Garantie Viagère Immédiate** : votre contrat ne peut être résilié même si votre état de santé évolue (sauf en cas de non paiement des cotisations).

Vous bénéficierez immédiatement de vos garanties, si vous justifiez de garanties antérieures au moins équivalentes.

Seul le forfait naissance se verra appliquer un délai d'attente de 9 mois.

Si vous ne justifiez pas de garanties antérieures équivalentes ou supérieures, des délais d'attente et des limitations seront appliqués, comme décrits dans les conditions générales.

Des remboursements en 24 heures !

Le traitement de vos remboursements s'effectue en 24 heures maximum.

Toute demande que vous pourriez faire au cours de la vie de votre contrat : courriers, informations, avenants..., sera prise en charge en 12 heures.

La qualité et la rapidité de sa gestion a permis à APRIL Assurances d'obtenir la certification ISO 9001 version 2000.

Un tiers payant étendu

Vous bénéficiez du tiers payant pharmacie et hospitalier, vous n'avez plus besoin de faire l'avance de vos frais !

Vous profitez également d'un tiers payant étendu chez des praticiens conventionnés : opticiens, radiologues, laboratoires d'analyses, auxiliaires médicaux...

Toutefois, si l'un des assurés est affilié au régime obligatoire Alsace-Moselle, seul le tiers payant hospitalier est disponible.

Plus de 60 000 praticiens acceptent le tiers payant APRIL Assurances, dont plus de 4 000 opticiens.

La fidélité enfin récompensée !

Pour vous remercier de votre fidélité, les plafonds dentaires sont doublés à la troisième année d'adhésion. Les remboursements du Renfort Optique et Dentaire sont doublés à la deuxième année d'adhésion puis quadruplés à la troisième année d'adhésion.

Garanties de base

Prestations en pourcentage des tarifs de convention et / ou base de remboursement sous déduction des remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

Balinea Santé 2006	Niveau 1	Niveau 1 +	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
	pas de limite d'âge			limite d'âge : 70 ans		limite d'âge : 65 ans	
Frais hospitaliers							
Secteur conventionné							
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires chirurgicaux #	100%	200%	300%	400%	500%	500%	500%
Chambre particulière (hospi. et maternité) #	-	30 € par j	45 € par j	60 € par j	70 € par j	75 € par j	80 € par j
Secteur non-conventionné							
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	100%	100%	100%	150%	200%	300%	400%
Honoraires chirurgicaux #	100%	100%	100%	150%	200%	300%	400%
Chambre particulière (hospi. et maternité) #	-	-	30 € par j	30 € par j	45 € par j	45 € par j	45 € par j
Autres frais hospitaliers							
Frais d'accompagnant enfant assuré de moins de 18 ans (max. 30 j par année d'adhésion) #	-	15 € par j	15 € par j	20 € par j	25 € par j	30 € par j	35 € par j
Maison de repos et assimilés	100% pendant 30j	100% pendant 30j	100% pendant 30j	100% pendant 60j	100% pendant 90j	100% pendant 180j	100% pendant 180j
Hospitalisation à domicile	100%	100%	100%	125%	150%	200%	300%
Soins inopinés à l'étranger	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Soins Courants							
Pharmacie prise en charge par le RO	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Consultations, visites en parcours de soins* #	100%	100%	125%	125%	150%	250%	Frais réels
Actes médicaux courants, soins externes et radiologie en parcours de soins* #	100%	100%	100%	125%	150%	250%	Frais réels
Auxiliaires médicaux, analyses #	100%	100%	100%	125%	150%	250%	Frais réels
Appareillage (orthopédie, prothèses auditives, petit appareillage)	100%	100%	100%	125%	150%	200%	300%
Transport	100%	100%	100%	125%	150%	200%	300%
Prise en charge de la visite du sport pour les licenciés	-	-	20 €	30 €	40 €	50 €	60 €
Frais dentaires							
Soins dentaires	100%	100%	100%	125%	150%	250%	400%
Orthodontie et prothèses dentaires #							
- remboursées par le RO	100%	125%	150%	200%	250%	350%	500%
- non remboursées par le RO (avec cotation)	-	-	100%	125%	200%	250%	300%
Plafond 1 ^{er} et 2 ^e année	Aucun plafond			500 €	600 €	800 €	1 000 €
Plafond 3 ^e année et suivantes	Aucun plafond			1 000 €	1 200 €	1 600 €	2 000 €
Forfait soins dentaires non remboursés (Actes Hors Nomenclature) : implants dentaires et parodontologie	-	-	150 €	200 €	300 €	400 €	500 €
Frais d'optique							
Montures, verres, lentilles acceptés par le RO #							
Lentilles refusées par le RO et lentilles jetables #	50 €	75 €	100 €	150 €	200 €	300 €	400 €
Forfait traitement de la myopie	-	-	250 €	400 €	500 €	800 €	800 €
Cure et Naissance							
Forfait cure thermale	-	-	75 €	100 €	200 €	250 €	300 €
Forfait naissance/adoption #	-	50 €	75 €	100 €	200 €	250 €	300 €



*** hors parcours de soins, APRIL Assurances vous rembourse à hauteur des garanties contractuelles prévues dans le cadre du parcours de soins jusqu'au 31 décembre 2005. A compter du 1er janvier 2006, les visites, consultations et actes techniques et d'imagerie (radiologie) réalisés par des médecins hors parcours de soins pourront donner lieu à des hausses du ticket modérateur et/ou des dépassements d'honoraires que ce contrat ne pourra rembourser selon les dispositions de la loi du 13 août 2004.**

Les forfaits et plafonds de garanties figurant dans ce tableau ne sont valables qu'une fois par bénéficiaire et par année d'adhésion en cours. Ils ne peuvent donc être reportés ou cumulés d'une année sur l'autre.

= Postes soumis à limitations ou délais d'attente (cf paragraphe 9.2 des conditions générales)

RO = Régime Obligatoire

Un seul niveau doit être souscrit pour une même famille

Votre âge est celui que vous aurez au 31 décembre de l'année d'adhésion

Options

(**Aucun délai d'attente sur les renforts**)

NOUVEAU

Forfait Médecine Naturelle	par année d'adhésion et par bénéficiaire						
	Niveau 1	Niveau 1+	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
Ostéopathie, Chiropractie, Acupuncture, Microkinésithérapie vaccins non remboursés par la Sécurité sociale Soins du dos non remboursés par la Sécurité sociale, (méthode de manipulation articulaire ou vertébrale pratiquée par un médecin ou par un kinésithérapeute) Frais homéopathiques (sur présentation des factures et prescriptions) Un bilan allergique* par année d'adhésion et par bénéficiaire (réalisé par un médecin ou un conseiller médical en environnement intérieur) Un bilan nutritionnel* par année d'adhésion et par bénéficiaire (réalisé par un médecin ou un diététicien)	70 €	105 €	105 €	140 €	175 €	210 €	260 €

* pour plus d'informations, consultez nos dossiers santé en vous connectant sur www.april.fr

Renfort Optique et Dentaire	par année d'adhésion et par bénéficiaire						
Forfait Optique (lunettes acceptées et lentilles acceptées ou refusées par la Sécurité sociale)	Niveau 1	Niveau 1+	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
1 ^{re} année	25 €	28 €	28 €	35 €	40 €	48 €	63 €
2 ^e année	50 €	55 €	55 €	70 €	80 €	95 €	125 €
3 ^e année et suivantes	100 €	110 €	110 €	140 €	160 €	190 €	250 €
Forfait Dentaire (prothèses et orthodontie remboursées ou non remboursées par la Sécurité sociale)	Niveau 1	Niveau 1+	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
1 ^{re} année	40 €	45 €	45 €	55 €	65 €	80 €	105 €
2 ^e année	80 €	90 €	90 €	110 €	130 €	160 €	210 €
3 ^e année et suivantes	160 €	180 €	180 €	220 €	260 €	320 €	420 €

ASTUCES	soit un remboursement supplémentaire en % du tarif de convention pour 1 prothèse (SPRS0)		1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année et suivantes	Niveau 1	Niveau 1+	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6								
			35%	75%	150%	40%	85%	165%	40%	85%	165%	50%	100%	205%	60%	120%	240%	70%	150%	300%

Exemples de remboursement

Nature des soins	Quand je dépense	Je suis remboursé(e)										
		Niveau 1	Niveau 1+	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6				
Soins médicaux dans le parcours de soins												
Consultation chez un médecin traitant généraliste (TC : 20 €)	25 €	19 €	19 €	24 €	24 €	24 €	24 €	24 €	24 €	24 €	24 €	24 €
Consultation chez un correspondant spécialiste pour suivi régulier (TC : 27 €)	35 €	26 €	26 €	32,75 €	32,75 €	34 €	34 €	34 €	34 €	34 €	34 €	34 €
Pharmacie (prise en charge par la Sécurité sociale)	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €
Chambre particulière secteur conventionné (5 jours) (remboursement Sécurité sociale = 0 €)	200 € (40 €/jour)	0 €	150 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
Frais dentaires												
Pose d'une couronne (SPR 50) sans Renfort Optique Dentaire	350 €	107,50 €	134,38 €	161,25 €	215 €	268,75 €	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €
avec Renfort Optique Dentaire, la 3 ^e année	350 €	267,50 €	314,38 €	341,25 €	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €
Frais d'optique												
Monture standard + 2 verres sans Renfort Optique Dentaire	150 €	50 €	75 €	100 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
avec Renfort Optique Dentaire, la 3 ^e année	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €

TC = Tarif de convention en France Métropolitaine

Ces exemples de remboursements concernent un assuré social de plus de 16 ans suivant le parcours de soins. Ils incluent les remboursements du Régime Obligatoire et la déduction de la participation forfaitaire de 1 €.



- **Tiers Payant Hospitalisation.**
- **Tiers Payant Pharmacie :** pour ne plus faire l'avance des frais.
- **Un tiers payant élargi aux autres professionnels de santé :** plus de 60 000 praticiens sont partenaires d'APRIL Assurances et pratiquent le tiers payant. Parmi eux, 95 % des opticiens, et également des laboratoires d'analyses, des radiologues, des kinésithérapeutes, des dentistes, des centres de santé médicaux et centres de consultations externes.
Dès lors que l'un des assurés du contrat est affilié au régime obligatoire Alsace-Moselle, seul le Tiers Payant Hospitalier est disponible pour toutes les personnes assurées du contrat. Pour connaître les praticiens conventionnés consultez notre site Web : www.april.fr.
- **Ligne de vie :** des médecins répondent à toutes les questions que vous vous posez sur votre santé.

Une assistance complète pour tous : APRIL Assistance

Voici des exemples de nos prestations d'assistance :

- nous prenons en charge la garde d'enfants de moins de 15 ans et la garde des animaux, en cas d'hospitalisation de plus de trois jours,
- nous organisons la livraison de médicaments et envoyons une aide ménagère dès votre sortie de l'hôpital pour une hospitalisation de plus de 10 jours,
- nous recherchons un kinésithérapeute, une aide médicale ou un infirmier.

Protection juridique Santé :

Si vous subissez une atteinte à votre intégrité physique, qu'il en résulte un préjudice pour lequel vous êtes en droit de demander réparation à autrui, vous avez la possibilité de demander la défense de vos intérêts et la prise en charge le cas échéant des frais de procès et d'auxiliaires de justice dans la limite des barèmes de la compagnie.

Un service d'information téléphonique :

- **informations médicales :** renseignements médicaux et paramédicaux...
- **informations enfants :** garde, enseignement, orientation (crèche, baby-sitting)
- **informations juridiques et administratives** liées à la santé

Gardez l'esprit libre grâce aux Services APRIL Assurances !

- **VOCAPRIL :** serveur vocal pour connaître le détail des remboursements de vos frais de santé. Un service simple et rapide !
- **Des services en ligne gratuits pour vous :** n'oubliez pas de consulter notre site Internet : <http://www.april.fr>.

Un réel service en ligne pour vous faciliter la vie quotidienne !

- **Remboursé vite et mieux :**
 - des remboursements rapides, directement virés sur votre compte courant ; pour davantage de simplicité et de rapidité, pensez à nous transmettre votre RIB ou RIP.
 - vos frais d'hospitalisation directement pris en charge par téléphone ou Internet.
 - vos simulations de remboursements pour connaître à l'avance et sur simple appel le montant de vos remboursements.
- **Tout en restant libre :** vous pouvez renoncer à votre contrat sans explication dans les 7 jours qui suivent la signature de la demande d'adhésion.
- **Pour en savoir plus :** découvrez tous les autres services dont vous bénéficiez en parcourant le guide de l'assuré remis lors de votre adhésion.

APRIL Assurances à vos côtés

APRIL Assurances conçoit des solutions d'assurances simples et innovantes, les gère dans un souci permanent de réactivité et de qualité et les distribue par l'intermédiaire d'un réseau d'assureurs-conseils indépendants. Certifiée ISO 9001 version 2000 pour ses activités de conception et gestion d'assurances de personnes, APRIL Assurances place la satisfaction clients au coeur de ses engagements.



Un large éventail de solutions

Très diversifiées, elles permettent à APRIL Assurances de répondre aux attentes du plus grand nombre d'assurés : famille, salariés, emprunteurs, seniors, dirigeants, travailleurs non salariés, étudiants, voyageurs.

Prévoyance

Solutions d'assurances santé et prévoyance individuelles.

Tél. 0 891 46 9000

(0,23 € TTC/min)

Habitat

Solutions d'assurances de prêt, offre de crédit.

Tél. 0 891 46 6000

(0,23 € TTC/min)

Entreprise

Solutions d'assurances santé et prévoyance pour l'entreprise, protection du dirigeant.

Tél. 04 72 36 75 35

Notre engagement Votre satisfaction

- Une prise en charge immédiate des dossiers pour une gestion en 24 heures,
- 94 % de nos assurés sont satisfaits des produits et services APRIL Assurances*,
- 96 % de nos assureurs-conseils recommanderaient APRIL Assurances à un confrère**.



En 2005 APRIL Assurances entre dans le Palmarès des "25 entreprises où il fait bon travailler en France."

Les filiales d'APRIL Assurances



Solutions d'épargne, de retraite et de défiscalisation.



Solutions d'assurances à l'étranger.



Solutions d'assurances automobile et habitation.

Principaux repères

- Création d'APRIL Assurances en 1988,
- Division d'APRIL Group, coté à la bourse de Paris (SBF 120),
- Près d'1 million d'assurés à titre individuel ou par le biais de leur employeur,
- 550 collaborateurs,
- 11 400 assureurs-conseils indépendants.

Votre Assureur-Conseil



Siège social,
27 rue Maurice Flandin - BP 3261
69403 Lyon cedex 03
Fax 04 78 53 65 18 - Internet <http://www.april.fr>

